

ANNO DOMINI MXXXVII.

GAUSLINUS

BITURICENSIS ECCLESIAE ARCHIEPISCOPUS.

NOTITIA HISTORICA.

(Gallia Christiana, nov. edit. tom. II, pag. 39.)

Gauslinus, Hugonis Capeti, Galliarum regis, notus, sub Abbone magistro in monasterio Floriacensi multum profecit in litteris, maxime vero in virtutum omnium studiis. Quapropter primum quidem abbas Floriaci ordinatus est, rege Roberto fratre cupiente; quam tamen dignitatem haud facile consecutus est, quod non e-*set* legitimo conjugio natus. Postea quando ad cathedram Bituricensem fuit provectus, graviores ea occasione motus orti sunt. Audiendus ea de re coevus scriptor Ademarus Cabanensis in Chronico: « Rex Robertus pro defuncto (Abbone Floriacensi abbate a Vasconibus occiso) ordinavit abbatem Gauzeliuum, licet repugnarent monachi, nolentes sibi praesse filium scorti. Erat enim ipse nobilissimi Francorum principis (Hugonis Capeti) filius manzer, a puero in monasterio S. Benedicti nutritus, quem etiam rex supra scriptus archiepiscopum Bituricensibus fecit postea, defuncto Dagberto archiepiscopo. Sed et ipsi (*Bituricenses*) quinquennio seditionem agentes noluerunt eum intra urbem recipere, clamantes una voce: *Non decet dominari Ecclesiae filium scorti.* Postmodum sequestro Odilone abbate regis voluntas prevaluit, et Dei nutu in sedem susceptus est. »

Infra loquens idem scriptor de ordinatione Geraldii in sede Lemovicensi, quem dicit in gradu pontificali fuisse ordinatum a Seguino monacho archiepiscopo Burdegalensi, subdit: « Non enim adesse potuit Gauslenus Bituricensis archiepiscopus, quia nedum receptus erat in sede Biturica. » Jam in sua urbe admissus confirmavit chartam foundationis ecclesiae S. Austregesili Graciacensis hoc anno. Adfuit Gauzeliuus synodo Airiacensi, pagi Antissidorensis, an. 1020.

Ex Chronico S. Petri Vivi tom. II Spicilegii conijcimus etiam ipsum sedisse in concilio Aurelianensi an. 1022, in quo damnati sunt quidam haeretici, postea flammis addicti, quia suscripsit cuidam praercepto Roberti regis tunc temporis dato pro Micacio Aurelianis publice, anno Incarnationis Domini 1022. quando haeretici damnati sunt Aurelianis.

tensi cenobia San-Gildasianum atque Moriacense regeret, illuc regressus: ut legitur in Vita S. Gildae saeculo I Benedictino.

Fuit autem gravis controversia inter Gauslinum et Jordanem episcopum Lemovicensem. Is consecratus fuerat a Seguino Burdegalensi archiepiscopo, ut jam ex Ademaro Cabanensi retulimus; qui tamen postea, retractans quae prius dixerat, testatur eum consecratum fuisse ab Islone Santonensi episcopo, coadjutore archiepiscopi Burdegalensis. Cur ab alio quam ab archiepiscopo consecratus fuerit Jordanus, causam attulit supra, supra quod nondum Gauslinus esset in sede Biturica receptus. At paulo post aliam profert causam: quia, inquit, pecuniam requirebat pro impositione manuum, contemptus est. Notat vero Labeus a codicibus Thuano et Claramontani collegii abesse verba haec, sed sufficiens causa dissidii fuit, quod sine auctoritate sui metropolitani consecratus fuerat Jordanus; itaque facta synodo in Francia coram rege Roberto, ubi septem archiepiscopi adfuerunt, die Pentecostes, cum suffraganeis episcopis, totum Lemovicinum excommunicavit praeter locum S. Martialis. . . . ipsumque prohibuit ab officio suo episcopali. Purgare se poterat Jordanus coram papa, ut observat Ademarus, at maluit paci consulere et humilitatis exemplum praebere. Nam satisfaciens nudis pedibus cum centum cleris et monachis, omnibus similiter discalceatis pedibus, Bituricam sedem adiit; ubi archiepiscopus cum clero eis processit obviam, et honorifice eos deducens, quod ligaverat absolvit.

Helgaudus Floriacensis monachus in epitome Vita Roberti, auctor est Gauslinum, cum aliis Galliarum episcopis, levasse corpus B. Aniani, et in novum templum ab ipso Roberto rege fundatum in urbe Aurelianensi, solemnique ritu benedictum transtulisse an. 1029, quo anno e vita excessisse dicitur, quanquam alii ad annum proxime sequentem ejus mortem differant. Ejus vero epitaphium, quod dedit V. C. Baluzius tom. IV Miscellan. diem ejus obitus assignat cum Ugo Martii. Dama. Intra antea

cense monasterium, ubi jacet, prius summis absumptum totum innovaverit.

Exstat hujus archiepiscopi epistola ad Robertum regem numero 96 apud Fulbertum Carnotensem, de causis pluvie sanguinis, qua respondet quaestioni sibi a rege propositae. Nimirum, ut narratur in veteri historiae fragmento apud Pitheum, in regione Aquitanie secus maritima tribus diebus ante solemnitatem S. Joannis Baptistae, pluit sanguis, qui cadens super carnem hominis, aut super vestimentum, aut super lapidem non poterat lavari, hoc est lotionem auferri, at si cadebat super lignum, facile lavabatur. Haec ad Robertum regem scripserat Wilhelmus comes, qui de hoc portento Gauslinum consuluit, utrum unquam accidisset quid simile quidem id portendat ac significet. Epistola regis est 39 inter Fulberti Carnotensis episcopi epistolas tomo IV Collectionis hist. Franc. Quercetani. Respondit Gauslinus sanguineam pluviam portendere bellum, maxime civile; adducitque testimonium Valerii Rufi libro Memorabilium, ubi docet similia prodigia, Caio Volumnio et Servilio Sulpicio consu-

libus, praecessisse belli civilis initia, quo Romana respublica tandiu laboravit. In Sicilia scuta sanguinem sudasse; Metensibus cruentas spicas in corbem cecidisse; oppido Carite aquas sanguinis mistas fluxisse. Postea multa recenset ex Eusebii Historia, et aliis, maxime signa quae Justiniano imperatore praecurrerunt illam pestem inguinariam, qua homines in triduo exstinguiebantur. Reliqua epistolae hujus, quae, pro tempore quo scripta est, satis eruditionis complectitur, praetermittimus. Eidem quaestioni respondit Fulbertus Carnotensis episcopus; et quidem, habita ratione illorum temporum, non indocte. Gauslino Aimoinus nuncupavit librum De miraculis S. Benedicti. In Chronico incerti auctoris quod refertur tom. IV Collectionis Quercetani legitur Gauslini elogium: « Floruit his temporibus in Floriacensi loco Gauslinus abbas egregius, qui propter suorum probitatem morum, et animi sui libertatem, a rege Rotberto cum abbacia Floriacensi Bituricensem obtinuit pontificatum. »

NOTITIA HISTORICA ET LITTERARIA.

Gauzlin, ou Gauslin, ou même Gauscelin, passait pour un des grands philosophes de son temps et un prélat de grande autorité, *totius scientiae vir gravisque* (1) *auctoritatis* (MAR. Act. t. VIII, p. 31, n. 5). Il était fils naturel de Hugues Capet, depuis roi de France (ADM. Chr. p. 172), qui le fit élever dès sa plus tendre jeunesse au monastère de Fleuri. Là Gauzlin trouva d'excellents maîtres pour le temps (HELIC. Vit. Rob. p. 75); et, à l'aide d'un bel esprit, il acquit un grand fonds de littérature sacrée et profane. Il sut si bien profiter des instructions du savant Abbon en particulier, que, les ayant profondément gravées dans son cœur, elles passaient comme naturellement dans ses discours. Il ne fit pas moins de progrès dans la piété que dans les lettres, et réussit tellement à les allier ensemble, que ceux qui le connaissaient le mieux ne louaient point sa science qu'ils ne louassent aussi sa vertu (FCLA. ep. 40, 44). Gauzlin se disposa par là à devenir un jour l'appui de la foi orthodoxe, et le soutien de la piété chrétienne, pour parler d'après un auteur contemporain.

Tant de belles qualités contribuèrent, encore plus que la proximité du sang, à le rendre cher au roi Robert. Ce prince ayant connu son mérite, prit tant de confiance en ses conseils, qu'il ne faisait presque

qui arriva le treizième de novembre 1004, Robert lui donna l'abbaye de Fleuri (ADM. *ib.*). Les moines firent beaucoup de difficulté de le recevoir, à raison du défaut de sa naissance; mais la volonté du roi prévalut. A peine Gauzlin fut-il tranquille dans la possession de cette dignité, qu'il se vit aux prises avec Foulques, évêque d'Orléans, au sujet de la dépendance de son monastère; différend qui avait déjà divisé Abbon, son prédécesseur, et l'évêque Arnoul II. Cependant Fulbert de Chartres, ami de Gauzlin, lui conseilla de donner au prélat la satisfaction qu'il croyait lui être due. Et ce fut apparemment par cette voie que l'affaire s'assoupit. L'abbaye de Fleuri était célèbre depuis longtemps, mais elle acquit un nouveau relief sous le gouvernement de Gauzlin, par le concours de plusieurs personnes qualifiées, tant d'Espagne que de France, qui, renonçant à leurs richesses, aux honneurs du siècle, et même aux dignités ecclésiastiques, se retirèrent dans ce pieux asile pour y finir leurs jours (MAR. *ib.* t. VI, p. 425). Le moine Aimoin, qui en faisait un des plus grands ornements, voulut honorer les premières années du nouvel abbé, dont il avait été condisciple sous Abbon, par la dédicace d'un de ses ouvrages.

Il avait écrit à peu près que le roi Robert avait

L'Église de Bourges étant venue à vaquer par la mort de Daebert, il lui donna encore cet archevêché (MAB. An. I. LIII, n. 11, 91; ADEM. *ib.*; DU CHES. t. IV, p. 96). Les citoyens de Bourges, frappés, comme les moines de Fleuri, du défaut de la naissance de Gauzlin, se récrièrent contre sa promotion et refusèrent de le reconnaître pour leur pasteur; refus qui obligea Gauzlin à faire le voyage de Rome. Il y fut reçu avec honneur par le pape Benoît VIII, et y gagna l'estime de tous les Romains qui le connurent. Après y avoir fait admirer son éloquence par un discours qu'il eut occasion de faire en public, il en revint avec un rescrit du pape à Geoffroi, comte de Bourges, au moyen duquel il fut intronisé dans son siège et en demeura paisible possesseur.

En 1020, il assista au grand concile d'Airy (Conc. t. IX, p. 842), convoqué pour rétablir la paix et la tranquillité en Bourgogne. Au bout de deux ans, le roi Robert en ayant assemblé un autre à Orléans, pour juger une espèce de rejeton des anciens manichéens qui troublaient l'Église de France, notre prélat s'y trouva aussi et y fit un grand personnage. Il y agit comme évêque et comme abbé, titre qu'il garda le reste de ses jours en retenant l'abbaye de Fleuri. En qualité d'abbé, il présenta au concile la profession de foi de ses frères, dans laquelle, rappelant la doctrine des six conciles généraux que l'Église recevait, ils protestaient qu'ils n'avaient point d'autres sentiments sur la religion. C'est apparemment en conséquence de ce que fit alors Gauzlin contre ces hérétiques, qui furent confondus, qu'Ademar de Chabanois le regardait comme un défenseur de la foi catholique et une colonne de la piété chrétienne (MAB. Act. t. VIII, p. 51, n. 3).

Un funeste embrasement ayant réduit en cendres le monastère de Fleuri, le trentième de juillet 1026, le généreux abbé entreprit de le rebâtir, et l'exécuta dans l'espace de deux ans (BAL. Misc. t. II, p. 307; DU CHES. *ib.*). En 1029, il se trouva, avec deux autres métropolitains (HFLC. *ib.*, p. 73) et plusieurs évêques, à la célèbre dédicace de l'église de Saint-Aignan à Orléans, que le roi Robert fit faire, lui présent et toute sa cour. Gauzlin mourut la même année, le deuxième de septembre (MAB. An. I. LVI, n. 60; BAL. *ib.*), dans le cours des visites de son diocèse. Son corps fut porté à Fleuri et inhumé dans la principale église, comme il l'avait réglé de son vivant. André, un de ses moines, composa presque aussitôt sa Vie, qui est encore manuscrite. D'autres dressèrent des épitaphes à sa mé-

moire. Il nous en reste trois différentes, presque aussi barbares les unes que les autres. Nous choisissons la moins mauvaise, rapportée par dom Mabillon, qui en a sagement retranché quelques vers. M. Baluze en a publié une autre (BAL. *ib.* t. IV, p. 535), et la troisième n'a jamais été imprimée.

ÉPITAPHE.

*Dulce decus regni jacet hic sub marmore tristi,
Grandis honor patriæ jacet hic sub pulvere terræ.
Hic, GAUZLINE, tibi requies, finisque laboris.
Dum veniat Dominus dare digna piis, mala pravis.
Petre sacer, Ecnedite pater, sacra virgo Maria,
Fenore multiplici servum dotate fidelem.*

*Octavas (2) Martis superabat Apollo fenestras,
Cum fera mors famulis rapuit hæc gaudia mæstis.
Pro quo funde quisquis hæc scripta recurrit.*

Quelque savant que fût Gauzlin, il ne laissa point, que l'on sache, de productions considérables de son savoir. L'auteur de sa Vie fait à la vérité mention d'un discours public qu'il avait prononcé à Rome, et qui lui attira un applaudissement universel, mais il ne nous apprend point s'il méritait de passer à la postérité, soit par la matière qui en faisait l'objet, soit par la manière dont l'orateur l'avait traitée. Le même écrivain parle aussi d'une profession de foi que Gauzlin présenta en 1022 au concile d'Orléans, mais il ne dit point si l'écrit entra dans un certain détail, ou était d'une certaine étendue, pour qu'on pût le regarder comme un traité dogmatique.

On sait encore que Gauzlin écrivit grand nombre de lettres au sujet de différentes affaires, qui le regardaient personnellement, ou dans lesquelles il fut obligé d'entrer. Tel fut entre autres son différend avec Foulques, évêque d'Orléans; telle fut la déposition de Tedfroi, abbé de Bonneval, qui, s'étant retiré près de notre prélat, l'avait engagé à prendre ses intérêts. Il y a de Fulbert de Chartres sur ces deux affaires quatre lettres à Gauzlin (FULB. ep. 39, 40, 44, 73), lesquelles en supposent au moins autant de la part de celui-ci. Elles font même mention d'une cinquième qu'il écrivit à Arnoul, abbé de Saint-Père en Vallée. Il eut encore occasion d'en écrire au sujet de la résistance qu'on fit à sa promotion à l'archevêché de Bourges, et en réponse à Hadvise, duchesse de Bretagne, aux princes Alain et Eudes ses fils, et à l'évêque de Vannes, touchant Félix, moine de Fleuri, qu'ils demandaient pour abbé de Saint-Gildas de Ruys (MAB. An. I. LV, n. 55).

Il ne nous reste plus maintenant aucune de ces lettres, qui nous donneraient de nouvelles lumières sur tous ces événements.

Nous en avons néanmoins deux autres de notre prélat sur deux autres sujets. L'une est adressée à Oliba, évêque de Vic en Catalogne. Gauzlin y parle plus en qualité d'abbé qu'en celle d'archevêque, quoiqu'il y prenne l'un et l'autre titre. C'est un compliment de condoléance sur la mort de Bernard, comte de Besalu, frère d'Oliba, en réponse à la lettre circulaire par laquelle celui-ci avait annoncé cette mort à ses amis.

L'autre lettre de Gauzlin qui nous a été conservée est plus intéressante. C'est une réponse au roi Robert (FULB. *ep.* 95), qui avait écrit à notre prélat et à quelques autres savants de son royaume touchant cette espèce de pluie de sang qui était tombée sur une des côtes maritimes d'Aquitaine. Ce prince les engageait à lui dire si l'antiquité fournissait quelque exemple d'un semblable phénomène, et quel fâcheux événement s'en était suivi. Gauzlin montre au roi par le recueil de Valère Maxime, la Chronique d'Éusebe, l'Histoire des Lombards, et autres anciens monuments, qu'on avait effectivement vu autrefois des phénomènes approchant de celui dont il était question, et qu'ils avaient été suivis de calamités publiques, dont ils sont presque toujours des présages. Quant à la différente nature des taches qu'imprimait cette pluie de sang, il n'y répond que

par des raisonnements mystiques et moraux. Fulbert, évêque de Chartres, qui avait été aussi consulté sur le même phénomène (*ep.* 97), y fait une réponse à peu près semblable. Tel était le génie du siècle.

On a inséré dans les actes du concile de Limoges (*conc.* t. IX, 872, 873), tenu en 1051, un assez long discours que Gauzlin avait autrefois tenu à la cour, en présence du roi Robert, contre ceux qui refusant de reconnaître saint Martial pour apôtre, lui donnaient rang entre les confesseurs. Entre les raisonnements qu'y emploie notre archevêque, on en aperçoit quelques-uns tirés des faux actes du saint. Ceux qui sont de son crû n'ont guère plus de force que les autres. Il semble qu'Odolric, abbé de Saint Martial, grand partisan de son apostolat, qui produisit ce discours dans l'assemblée du concile, en faisant un grand éloge de l'auteur, l'avait écrit.

Gauzlin fit présent à son abbaye de Fleuri d'un morceau du suaire de Notre-Seigneur, enfermé dans un reliquaire d'or en forme de bras, sur lequel il fit graver ces quatre petits vers, apparemment de sa façon (*DE CHES.* t. IV, p. 96)

Gaudia læta
Fert manus ista,
Sindone Christi
Plena refulgens.

GAUSLINI EPISTOLÆ.

EPISTOLA PRIMA.

AD ROBERTUM REGEM

De causis pluvie sanguinis.

(Vide infra in Roberto rege.)

EPISTOLA II.

AD OLIBAM AUSONENSEM EPISCOPUM

De morte Bernardi, comitis Bisuldunensis, Olibæ fratris.

[FLOREZ, *Espana sagrada* xxviii, 274.]

Omnipotentis Dei clementia G., archiepiscopus et abbas ejusdem honoris gratia sublimato domino O. plurimum salutis munus.

Vestræ præconium sanctitatis spiritualium odore refertum aromatum, quotidie in majus majusque excrescere audientes, Deum lætabundis lætulum vocibus efferrimus, orantes ut vos diutius in hac vita sua regal propitius virtutis dextera. Sed dum a

C vestræ societatis amore semper cupimus prospera et læta cordis aure audire, versa vice talia discimus quæ animi mentem inficiant et sinistro afficiant nuntio. Dolemus enim multum, dum fratrem vestra bonitatis B., lumen patriæ, levamen miserorum diem obiisse cognovimus; magisque dolemus, dum vos casu ejus nimio mœrore periclitari sentimus. Mandamus ergo in commune ut nostra legatis scripta et solatii portum quærat, ut inveniat. Nec vos fratris mœstificet resolutio, cum sciatis mortalibus hanc esse positam irrevocabilem horam. Neque autem facimus vestre paternitati pro ejus anima jam nos preces Deo obtulisse, veluti fratri nostro et amico vestro. Consolati-nem ex benedictione S. Benedicti vestræ mittimus beatitudini; quam ea charitate qua mittitur suscipite. Fratrem quoque ejus Wifridum, uxorem ejus cum filio et amicis, nostra blandiens consoletur fusa oratio.